

FIBRATERRE lève 1,8 million d'euros pour industrialiser ses panneaux isolants bas carbone et biosourcés, fabriqués à partir de paille de blé.

Rouen, le 11 octobre 2026

FIBRATERRE annonce la finalisation d'un premier tour de table de 1.8 million d'euros mené par UTC Alumni & Side Angels, Normandie Participations et Bpifrance. Ce financement est complété par le soutien de l'ADEME, de la Région Normandie et de l'Union Européenne (Fonds Européen pour une Transition Juste). Grâce à cet apport, l'entreprise se dote des moyens nécessaires pour déployer sa première unité industrielle, piloter et développer son réseau de distributeurs. D'ici 2030, ce site permettra de valoriser chaque année 3 000 tonnes de paille de blé en matériaux isolants performants et bas carbone. Ces matériaux sont destinés aussi bien à la construction neuve qu'aux projets de rénovation.

Une réponse innovante aux enjeux environnementaux et réglementaires

En France, près de 10 000 bâtiments sont aujourd'hui isolés en paille, un chiffre en forte progression avec plus de 1 000 nouvelles réalisations chaque année.

La mise en œuvre de la réglementation environnementale RE2020 et du Décret Tertiaire impose de repenser les modes de construction et de rénovation. Face aux perturbations climatiques, le secteur du bâtiment doit s'orienter vers des isolants capables de stocker du carbone tout au long de leur cycle de vie. Ces matériaux doivent aussi garantir un bon confort thermique, adapté aux hivers froids comme aux étés caniculaires, tout en restant faciles à mettre en œuvre, et en limitant les surcoûts d'opération.

Reconnue comme un matériau isolant à part entière grâce aux travaux du Réseau Français de la Construction en Paille (RFCP) et aux Règles Professionnelles, la paille de blé est idéale pour le bâti ancien comme pour les bâtiments modernes (logements, bureaux, sites industriels).

Un procédé pour démocratiser la construction biosourcée

Fort de ces connaissances, FIBRATERRE démocratise l'usage de ce coproduit agricole largement disponible grâce à :

- **Un procédé innovant, hautement écologique et résolument bas carbone :**
Le panneau est fabriqué à sec et sans traitement thermique.
- **Une mise en œuvre simplifiée :** Adapté à la construction à ossature bois et à l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), le panneau se découpe facilement et offre un gain de temps notable sur chantier par rapport aux formats traditionnels (bottes de paille notamment).
- **Des performances durables :** Il conserve toutes ses propriétés isolantes passé 25 °C pour un confort d'été optimal, et bien au-delà des 10 premières années.

Quatre axes prioritaires pour accélérer le développement industriel et national

Cette levée de fonds permet à FIBRATERRE d'engager une nouvelle phase de croissance articulée autour de quatre priorités :

1. **Assurabilité et certifications** : Contribuer à l'évolution des règles professionnelles de construction en paille et obtenir les avis techniques spécifiques aux panneaux pour encadrer et faciliter l'accès aux principaux modes de mise en œuvre.
2. **Automatisation et montée en cadence** : Développer les derniers modules industriels pour permettre une production en continu, automatisée et respectueuse du bilan carbone global.
3. **Développement du réseau de distribution** : Structurer, d'ici deux ans, un réseau d'intégrateurs partenaires pour garantir aux maîtres d'ouvrage un circuit court et une expertise technique de proximité.
4. **Ancrage local et filière agricole** : Établir des partenariats durables avec les agriculteurs locaux afin d'approvisionner le site pilote selon un cahier des charges rigoureux, tout en garantissant la qualité de la matière première et un revenu complémentaire aux exploitants.

À propos de Fibraterre SAS :

Fondée en 2024, Fibraterre conçoit et fabrique des panneaux isolants bas carbone et biosourcés en paille de blé pour répondre aux besoins de la rénovation et de la construction en neuf. Installée à Oissel (76), à proximité de Rouen, Fibraterre a produit ses premiers échantillons au printemps 2025 et livré ses premiers chantiers d'ampleurs début 2026. Fibraterre œuvre, avec ses partenaires scientifiques, à révolutionner l'accès aux matériaux bas carbone et biosourcés, en réconciliant performance thermique, confort d'été, durabilité, facilité de mise en œuvre et prix de revient d'opération.

« L'été 2026 ainsi que la montée des tensions dans les régions productrices de pétrole marquent un tournant et une réalité : il est économiquement et climatiquement urgent de réduire nos dépendances aux produits fortement consommateur de pétrole. Fibraterre est dès à présent une réponse pragmatique et économiquement viable. C'est un projet industriel qui s'inscrit dans un temps long pour pourvoir faire jeu égal avec les produits isolants de grande consommation. Je me réjouis de cette levée de fonds qui va nous permettre de franchir les prochaines étapes importantes pour augmenter nos volumes de production et lever les derniers freins à son utilisation massive ». – Alain Le Berre Co-fondateur et Président de Fibraterre SAS



FIBRATERRE™

Fibraterre a bénéficié du soutien de :



À propos de SideAngels et UT Alumni Invest

Fondée en 2016, SideAngels est la première structure d'investissement en Club Deals pour financer des startups aux côtés d'entrepreneurs-investisseurs, impliqués opérationnellement auprès des fondateurs. SideAngels fédère une communauté de plus de 4 000 investisseurs. Depuis 10 ans, SideAngels a déployé 146M€ dans plus de 157 startups, avec 15 exits réalisés.

Depuis 2024 UT Alumni Invest détecte, prépare et présente à SideAngels des startups issues de l'écosystème des Universités de Technologies de Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard (70 000 diplômés).

Pour plus d'informations :

Side Angels : <https://www.sideangels.com/>

UT Alumni Invest : <https://alumni.utc.fr/fr/page/ut-alumni-invest>

« Ce qui nous a convaincus chez Fibraterre, c'est une équipe qui a déjà fait le plus dur, passer du laboratoire à la ligne de production et livrer ses premiers chantiers avant même de lever. Le marché est profond, avec 1 million de logements construits ou rénovés chaque année en France. C'est le profil que nous recherchons chez SideAngels et UT Alumni Invest, des fondateurs qui exécutent et que nos investisseurs peuvent accompagner dans leur développement. »

Samuel Norych, Investment Manager chez SideAngels, et Paul-Victor Duquaire, vice-Président UTC Alumni, en charge de UT Alumni Invest

À propos de Normandie Participations

Créé en 2016 et détenu à 100 % par la Région Normandie, Normandie Participations est le fonds d'investissement régional de référence, doté de 100 millions d'euros sous gestion.

Notre mission : accompagner les entreprises normandes à chaque étape clé de leur développement de l'amorçage à la transmission, en passant par l'innovation et la croissance. Investisseur de proximité et partenaire de long terme, nous intervenons en capital et en haut de bilan, en co-investissement avec des acteurs privés.

Animés par l'audace et la confiance, nous faisons du capital public un levier au service de la croissance et des transitions des entreprises normandes. Depuis notre création, plus de 100 entreprises ont été soutenues, pour plus de 60 M€ investis et plus de 6 000 emplois créés ou consolidés. Composée de 8 professionnels engagés, notre

équipe agit chaque jour, aux côtés des entrepreneurs pour renforcer la vitalité économique de la Normandie.

Plus d'informations : <https://normandieparticipations.fr/>

« Nous avons été convaincus par la vision portée par l'équipe de Fibraterre et par sa capacité à proposer une solution concrète aux enjeux de décarbonation du bâtiment. Cet investissement s'inscrit pleinement dans notre volonté d'accompagner des projets à fort impact économique et environnemental sur le territoire normand. »
Arthur Duwiquet et Antoine Naudo, Directeur de participations et Chargé d'affaires.

Contact presse :

Alain Le Berre
Président
alain.leberre@fibraterre.fr
06 62 39 61 00
<https://fibraterre.fr>